



Ce Groupe de travail est le premier qui se soit tenu en informatique depuis plus d'un an. Alors que ces rencontres se tenaient autrefois à un rythme soutenu, elles se sont espacées à une fois l'an, puis à présent à plus d'un an. Alors que les sujets informatiques occupaient la journée, c'est aussi la première fois qu'ils se sont tenus pendant une demi-journée.

Prévoyant cet état de fait, la CGT Finances Publiques a décidé d'aborder tous les sujets dans la déclaration liminaire, en sachant qu'il serait impossible de traiter tous les sujets (7 fiches) pendant une demi-journée.

Cela a été le cas.

Seules les 2 premières fiches ont été abordées au cours du GT.

Il a été convenu de les voir lors du prochain GT – qui devrait avoir lieu en juin – mais encore sur une demi-journée !

Comme la DG a déjà précisé que de nouvelles fiches viendraient s'ajouter à celles déjà en retard, on peut comprendre que le GT de juin ne pourra pas – encore moins que celui-ci – aller au bout des discussions.

La CGT Finances Publiques ne peut que dénoncer encore une fois ces parodies de dialogue, où on sait à l'avance que les problèmes ne pourront pas être traités.

I - Questions abordées au GT

Seules 2 fiches ont été abordées.

La première sur un recto développe une satisfaction des emplois informatiques déployés (l'informatique est un des rares secteurs où il y a des créations d'emplois), avant d'aborder sur quelques lignes les enjeux de l'attractivité en matière informatique en évoquant les inscriptions au concours en hausse et les candidatures sur les fiches de poste informatique.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

La seconde fiche se veut faire le bilan et montrer les perspectives de la réorganisation du SSI.

Cette réorganisation est abordée sous l'angle du contrat d'objectif et de moyens de satisfaction des usagers. Évidemment, il est bien montré que la satisfaction des cadres valide la réorganisation, avec un graphique montrant des notes (pas toujours bonnes) en réponse à un questionnaire de la DG.

Il a fallu demander sur combien étaient les notes car rien ne le précisait dans la fiche (meilleure note : 3,70 !). La DG a dû préciser que ces notes étaient sur 5.

Quelques lignes concluent sur les perspectives et la nécessité d'un plan d'action (on aurait pu le deviner).

II - Réponses de la DG

Sans surprise, la DG insiste sur les nouveautés et en particulier les nouveaux moyens dont dispose l'informatique en matière de RH.

Elle insiste sur le développement du Cloud et Devops, la méthode Agile...

Tous les éléments de langage sont tournés vers l'attractivité afin de rendre les métiers de l'informatique attirant pour les futurs agents.

Les "ratés" en la matière ne sont constitués que d'erreur de jeunesse dû à l'apprentissage.

Elle admet que Devops doit garder la qualité de son « Cycle en V », qu'Agile bénéficie de l'accompagnement de la DTNUM (malgré tous les biais posés par sa non appartenance au SI).

L'administration minimise en revanche de manière coupable tous les problèmes soulevés sur les anciennes missions et la souffrance des agents au travail.

Elle va jusqu'à justifier le stress des agents devant répondre dans l'assistance dans un temps imparti et surveillé à la seconde par le fait que passé un délai, tout dialogue d'assistance perd de son efficacité !

Tout aussi grave, dans certains services comme celui de l'application PEZ (basculer des applications de pensions vers d'autres administrations), il n'y a pas de réponse.

L'administration admet implicitement le manque d'attractivité des missions en déclarant la nécessité absolue de pourvoir les postes qui ont été créés par des contractuels, avant qu'ils ne puissent être supprimés s'ils ne sont pas occupés d'ici fin 2023.

La faiblesse de l'argument est grave : si un poste est créé car il y a un besoin, ce besoin disparaîtrait si ce poste n'était pas pourvu le plus vite possible !

La CGT Finances Publiques a tout simplement rappelé qu'un poste est attractif grâce notamment au revenu qui y est afférent. Augmenter le point d'indice rend tout poste plus attractif...

La Direction continue néanmoins de déplorer par exemple que la greffe de l'apprentissage ne prenne pas à la DGFIP : les apprentis vont chercher du travail ailleurs dès qu'ils le peuvent.

Comment s'en étonner ?

De la même manière, si elle observe qu'il y a une augmentation de 40 % des inscriptions au concours, cela ne se matérialise pas par l'augmentation des présences au concours.

La CGT Finances Publiques observe que l'attractivité n'est pas encore réellement mise en œuvre à la

DGFIP, autrement que sous forme de publicité mensongère.

La souffrance des agents au travail reste trop importante dans trop de secteurs informatiques, et la DG ferait mieux de s'en occuper prioritairement.

III - Remarques de la CGT Finances Publiques

La CGT Finances Publiques a démontré que les créations d'emploi sont en trompe - l'œil.

Les créations d'emplois s'effectuent sur les nouveaux projets, mais on dénonce l'état de déshérence dans lesquels sont laissés tous les anciens projets.

La politique de RH a été évoquée à travers d'exemples comme la Télédéclaration des Tiers Déclarants avec ses réunions de crise quotidienne et les agents en état de souffrance. Dans ses réponses, la DG minimise cet état de fait...

Les mêmes problématiques de souffrance ont été posées avec la question des appels chronométrés pour les appels de l'assistance.

Enfin, le passage de la migration de GCOS à ZOS (IBM) a encore une fois (une fois de plus) été abordé.

Pour la CGT Finances Publiques, il ne peut s'agir d'une question de mise à niveau de dette technique, mais d'une simple migration d'un système en Cobol vers un autre système en Cobol.

Cette migration a été gérée avec amateurisme. Les agents sur le terrain en payent les conséquences.

L'état des effectifs à tous les niveaux est tel que la souffrance au travail augmente. Les personnels sont soit non remplacés suite mise à une retraite bien méritée, soit redéployés ailleurs alors que la mission existe toujours. Ainsi, on ne sait toujours pas quand la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) va prendre en charge la mission de gestion des retraites alors que cela devrait être déjà le cas depuis le début de l'année.

La CGT Finances Publiques a mis en garde la direction - le comprend-elle ? - sur l'impossibilité « probable » d'un retour en arrière si ces migrations se passent mal, comme pour la fiscalisation des particuliers.

On s'est également étonné d'entendre parler de l'application Fidelio et de ses créations de poste, car aucun agent n'est encore venu renforcer l'équipe.

La CGT a porté fortement la volonté de pérenniser les emplois, notamment par le biais des titularisations.

Concernant les postes ouverts, il a été instamment demandé que les postes proposés ne soient pas occupés par des contractuels avant que la campagne de mutation ne soit terminée, d'autant moins si un fonctionnaire désire candidater sur le poste.

Sur ce point, la DG a reconnu un problème de méthode sur la communication aux DISI qui a été maladroite.

La CGT Finances Publiques a rappelé son attachement au décret de 1971, car il est toujours la pierre angulaire de l'informatique pérenne à la DGFIP pour tous les titulaires.

Il est également le garant de l'attractivité de l'informatique à la DGFIP.

Plus largement, la CGT observe que l'externalisation des missions est source bien souvent d'effets néfastes, et le syndicat a toujours soutenu et revendiqué que l'informatique soit internalisée, dans ses projets comme dans ses missions.

C'est également comme cela qu'il faut comprendre la fiche numéro 2, où au-delà de la satisfaction très relative de l'encadrement, le redécoupage de l'organigramme en mode projet ne doit pas masquer la volonté de réaliser des économies.

Sur ce point, la DG admettra même un sentiment de perte de connaissance métier dans la Maîtrise d'Ouvrage (MOA).

Dans le même esprit, la CGT Finances Publiques ne comprend pas l'incohérence d'avoir retiré la DTNUM du SI.

Il a signalé que les personnels de cette direction avaient du mal à communiquer avec leurs homologues car ils faisaient fi de tous les protocoles – y compris de sécurité – en cours à la DGFIP.

fichiers:



[Télécharger cr_gt_si_15_02_23_def.pdf](#) (306.43 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[GT 2023](#)

[Informatique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank